

Procédure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	2008/0109(COD) Procédure terminée
Droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé. Codification	
Sujet 3.45.01 Droit des sociétés	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		25/06/2008
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Agriculture et pêche	2956	13/07/2009
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Service juridique	BARROSO José Manuel	

Evénements clés			
08/06/2008	Publication de la proposition législative	COM(2008)0344	Résumé
19/06/2008	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
07/10/2008	Vote en commission, 1ère lecture		Résumé
09/10/2008	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A6-0383/2008	
18/11/2008	Résultat du vote au parlement		
18/11/2008	Décision du Parlement, 1ère lecture	T6-0531/2008	Résumé
13/07/2009	Adoption de l'acte par le Conseil après la 1ère lecture du Parlement		
16/09/2009	Signature de l'acte final		
16/09/2009	Fin de la procédure au Parlement		
01/10/2009	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2008/0109(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Codification

Instrument législatif	Directive
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 050
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	JURI/6/63895

Portail de documentation

Document de base législatif	COM(2008)0344	09/06/2008	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	CES1509/2008	17/09/2008	ESC	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0383/2008	09/10/2008	EP	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T6-0531/2008	18/11/2008	EP	Résumé
Projet d'acte final	03636/2009/LEX	16/09/2009	CSL	

Informations complémentaires

Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex

Acte final

[Directive 2009/102](#)
[JO L 258 01.10.2009, p. 0020](#) Résumé

Droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé. Codification

OBJECTIF : codification de la directive 89/667/CEE en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

CONTENU : l'objet de la présente proposition est de procéder à la codification de la douzième directive 89/667/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé. La nouvelle directive se substituera aux divers actes qui y sont incorporés. Elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

Droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé. Codification

En adoptant le rapport de Mme Diana WALLIS (ADLE, UK), la commission des affaires juridiques a approuvé, en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision, la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé (version codifiée).

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement, du Conseil et de la Commission.

Droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé. Codification

Le Parlement européen a adopté par 631 voix pour, 17 voix contre et 12 abstentions une résolution législative approuvant, en 1^{ère} lecture de la procédure de codécision, la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé (version codifiée).

Le rapport avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par Mme Diana WALLIS (ADLE, UK), au nom de la commission des affaires juridiques.

La proposition de la Commission a été approuvée telle qu'adaptée aux recommandations du groupe consultatif des services juridiques du Parlement, du Conseil et de la Commission.

Droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé. Codification

OBJECTIF : codification de la directive 89/667/CEE en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé.

ACTE LÉGISLATIF : Directive 2009/102/CE du Parlement européen et du Conseil en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé (version codifiée).

CONTENU : l'objet de la présente directive est de codifier la douzième directive 89/667/CEE du Conseil du 21 décembre 1989 en matière de droit des sociétés concernant les sociétés à responsabilité limitée à un seul associé.

La nouvelle directive se substitue aux divers actes qui y sont incorporés. Elle en préserve totalement la substance et se borne à les regrouper en y apportant les seules modifications formelles requises par l'opération même de codification.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 21/10/2009.